

on qui exigeait le départ des deux...
qu'un Américain, M. Francis V., con-
sentit à avancer. Il en fut pour ses
frais.

Le représentant du Ministère public,
M. Bruno de Preux, a demandé le
renvoi des quatre inculpés devant la
Cour d'assises pour y être jugés.

L'avocat de Lucien S., Me Marti, a
prié la Chambre de renvoyer le dos-
sier au juge d'instruction car il aime-
rait que l'on enquête sur les préten-
dus relations de son client avec le
«milieu français», qui n'ont jamais

longtemps, parait genante à la défen-
se, pourquoi celle-ci n'en a-t-elle pas
demandé plus tôt le retrait? De toute
façon, la Chambre d'accusation, si elle
l'estime opportun, peut ordonner
qu'elle ne figure plus au dossier. «Cet
incident n'a rien à voir avec le fond
de l'affaire et je persiste dans ma
demande de renvoi des inculpés aux
Assises.»

La Chambre, que présidait M.
Baechler, rendra son ordonnance dans
huit jours.

A.-M. B.

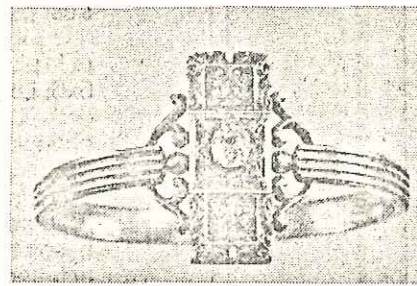
Posera l'ensemble de son Musée

Mais sait-on que Adrien Philippe a
inventé pour les montres la couronne
de remontoir (l'abbé Girard, curé de
Genève, eut en 1841 la première mon-
tre sans clé). De cette maison aussi, la
première montre-bracelet suisse des-
sinée, en 1868, pour la comtesse Koze-
ficz. Si l'on saute un siècle à pieds
joint, on trouve, en 1958, la première
horloge à quartz miniaturisée.

Bien entendu, une telle exposition
ne se raconte pas. Que l'on sache
simplement qu'elle réunira plus de 200
pièces montres et pendulettes. Ajou-
tons

Patek Philippe recherche sa
plus ancienne montre de Genève. Il
existe des archives très complètes et

si, dans un coffre à bijoux ou ailleurs,
vous avez une pièce ancienne on sera
heureux de l'examiner et de la situer
dans le temps. G. G.



Riverains de Cointrin : leurs propres mesures de bruit...

(SL) — En présence de quelque septante personnes et du maire de Meyrin,
M. Pierre Pachoud, l'Association des riverains de l'aéroport (ARAG) a tenu son
assemblée générale hier soir, à l'aula de l'école meyrinoise des Boudines. A
l'entrée, des slogans aux termes nets : « L'ARAG ne veut ni l'asphyxie ni la
mort de l'aéroport. Elle exige une croissance qualitative et non plus quantita-
tive du trafic, ce que la technologie actuelle permet. » Des panneaux illustraient
l'environnement sonore d'un habitant et d'un écolier de Vernier.

Résumons le rapport du président
M. Roland Staempfli (Mies) : nous
défendons fermement nos positions.
L'initiative constitutionnelle que vont
lancer toutes les associations de ri-
verains des aéroports suisses fait son
chemin. Les associations se réuniront
le 12 novembre.

ACHAT D'UN SONOMÈTRE

L'ARAG va acheter un sonomètre
pour faire ses propres mesures de
bruit car elle estime que l'aéroport
camoufle le résultat de certains de
ses enregistreurs. L'appareil (22 000
francs) sera à disposition des com-
munes qui l'auront financé. Pour sa
part Vernier verse 5000 francs.

Au programme des prochains mois :
mesures de bruit, rencontre avec la
nouvelle direction de Cointrin, pré-
sence à la kermesse du WWF en dé-
cembre à Genève, débat contradictoire
avec la direction de Cointrin le 11
novembre à la Maison de la Jonction,
étude du projet de la halle de fret
et de ses conséquences.

COMBATTRE LE BRUIT A LA SOURCE

De l'exposé de M. G. Borgeaud,
vice-président de l'Association con-
tre la nuisance des avions, on re-
tiendra que le problème de la neutra-

lisation du bruit à la source est brû-
lant, tous les pays du monde étant
en train de renouveler leurs courts-
courriers. L'intérêt du public ne doit
pas faire les frais de progrès au ra-
bais proposés par un fabricant amé-
ricain de réacteurs. Alors que SNEC-
MA (France) et General Electric
(Etats-Unis) ont mis au point le CFM
56 qui offre simultanément une ré-
duction du bruit et une économie de
carburant.

Les gouvernements se doivent d'im-
poser la meilleure technologie eu
égard à la santé nerveuse des popu-
lations. Me Borgeaud souhaite que
Swissair, si elle est soucieuse de l'in-
térêt général, achètera l'Airbus
court-courrier à grande capacité qui
se justifie sur une ligne à partir de
six ou sept aller-retour par jour.

Le référencier émet encore de for-
tes réserves sur les plans de zones de
bruit qui seront déposés à Berne
bientôt. Les communes genevoises
n'en ont pas eu communication con-
trairement aux riverains de Kloten.
La législation prévue est incomplète
et contraignante. Une nouvelle toute
fraîche : l'ARAG a été déboutée, mer-
credi, de son recours au Tribunal fédé-
ral contre le fonds spécial de l'aé-
roport. Parce que le canton de Ge-
nève ne dispose pas d'une possibilité
référendaire sur un poste budgétaire.

culteurs sont très optimistes, surtout
en ce qui concerne les riesling et les
rouges. En revanche, les chasselas,
plus tardifs, ont souffert un peu du
froid. Dans quelques jours, on sera
fixé, puisque la vendange commença
lundi pour la variété riesling. Mer-
credi 12 devrait débiter la récolte
des gamay et le 17 celle des chasselas.

Prégny : hommage

La population de Prégny-Chambésy
avait été conviée, hier soir, à la Salle
communale pour prendre officielle-
ment congé de Me Raymond Perrot,
qui fut maire de la commune de 1951
à ce printemps. La chorale Les Amis
du coteau a interprété quelques
chants, puis un film sur la commune,
tourné en 1966, fut projeté. La partie
officielle, fort simple, suivit sous la
présidence de M. Louis Briüll, adjoint.
Le nouveau maire, M. Pierre Heiniger,
se fit l'interprète de tous les habitants
pour remercier Me Perrot de son dé-
vouement à la cause publique et lui
souhaiter une heureuse retraite. Puis
la seconde partie du film montrant
Prégny-Chambésy et ses habitants d'il
y a onze ans acheva la soirée offi-
cielle, qui fut suivie d'une aimable
verrée. Me Perrot, comme il l'avait
fait auparavant, remercia ses anciens
administrés de leur gentillesse.

Bernex : nettoyage

Les élèves de Bernex, sous les au-
spices du WWF, ont nettoyé hier la
région du Signal ainsi que les bords
de l'Aire. Le travail fut effectué avec
entrain. Mais quel mauvais exemple
ont donné les adultes qui avaient
abandonné toutes sortes de déchets
dans des sites si jolis. En récompense,
les enfants ont pu savourer un excel-
lent goûter offert par la mairie.

Grand-Saconnex :

Les Mayens... CV57525

Le petit chemin privé qui avait em-
prunté le nom de son voisin, le che-
min Colladon, et qui part des Cou-
driers vient d'être officiellement bap-
tisé. Il s'appelle Parc-des-Mayens non
pour faire plaisir à nos amis valaisans
mais parce que l'endroit portait ce
nom sur de vieilles cartes. Il s'agit
donc d'un lieu-dit dont le nom sera
ainsi conservé.

Onex : Ski-Bazar

Créé dans un but social pour favori-
ser les échanges d'articles de sports
d'hiver propres et en bon état, spé-
cialement pour les enfants... qui gran-
dissent si vite, le Ski-Bazar du Ski-
Club d'Onex attire chaque an de nom-
breux clients. Il est vrai que les cho-
ses sont bien faites. Une soixantaine
de personnes bénévoles se répartissent
les tâches : enregistrement des objets
à vendre, conseils sur les prix et à la
clientèle, vente proprement dite puis
bouclage des comptes. Une assu-
rance contre vols, incendies et dégâts
d'eau est même conclue. Un prélève-
ment de 10% est retenu aux vendeurs
pour subventionner les jeudis de ski
et autres activités sportives des jeu-
nes. Demain, de 16 à 21 h. 30, et samed-
di, de 8 h. 30 à 10 heures, les objets à
vendre seront reçus à la Salle com-
munale d'Onex. La vente aura lieu
samedi de 11 h. 15 à 16 h. Et le soir,
dès 17 h., super-margotton et bal.
Précision : sont refusés à la vente :
chaussures en cuir (sauf petites poin-
tures), fixations à câbles pour skis de
plus de 1 m. 20 et pantalons fuseaux
démodés.

Chambésy : avec les artisans

Une vingtaine d'artisans d'art ins-

IM de Nyon

Paite d'ivoire